

PLATEFORME CADRES DE SANTE

JUIN 2007



ETAT DES LIEUX

1. Des cadres au cœur de la modernisation de la fonction publique : VAE et LMD

2. Les cadres oubliés de la gouvernance
 1. Pas de collège cadres ni de CAP cadres
 2. Pas de modernisation de la gestion : notation, primes
 3. Des métiers sans visibilité : quid des missions des cadres dans les pôles et de ceux en mission transversale, quid des fonctions des Directeurs de soins

3. Des statuts en retard : manque d'attractivité des statuts des cadres et des directeurs de soins

1 . Revendications : axe métier

Acter le fait cadres

1. Créer des collèges cadres
2. Créer les CAP régionales (cadres) et nationale (DS)

Moderniser la gestion des cadres

1. Suppression de la notation
2. Primes avec part fixe et part variable liée aux résultats
3. Concours unique avec suppression des filières

Fonder toute réforme sur une approche professionnelle

1. Tenir compte de l'avis des cadres pour la VAE et le LMD :
qualité de la formation, impact sur le fonctionnement des IFSI
2. La régionalisation ne doit pas modifier les missions
historiques des IFSI

Axe métier (suite)

Replacer les cadres au cœur des réformes

1. Procédures de choix des cadres qui assistent les chefs de pôles
2. Expertise des cadres en missions transversales
3. Définition des champs de compétences des cadres de santé et des référents administratifs
4. Rôle et responsabilités des directeurs de soins à revoir à la lumière de la nouvelle gouvernance

S'appuyer sur la formation pour promouvoir les métiers de l'encadrement

1. Reformater la formation cadres
2. Accès des sages-femmes aux IFCS
3. Revoir la formation des DS
4. Placer l'EHESP au cœur du dispositif de formation des cadres

2. Axe statutaire

1. Cadres de santé et cadres sages-femmes
 1. Valoriser les responsabilités
 2. Redéfinir le statut des cadres de santé et sages-femmes
 1. Fusion des deux grades
 2. Échelle indiciaire décalée vers le haut
 3. Revalorisation des primes
2. Directeurs de soins
 1. Nouvel échelonnement indiciaire
 2. Revalorisation des primes